

Rôle de la structure de la végétation dans la distribution des effectifs nicheurs de Vanneaux huppés *Vanellus vanellus* en Plaine maritime picarde

Par **Lyse Catenne ⁽¹⁾, Nicolas Dilly ⁽¹⁾ et Patrick Triplet**

¹. Fédération Départementale des Chasseurs de la Somme



Mots clés : Couples nicheurs, nidification, gestion, pâturage, UGB, habitat, hauteur de végétation.

Résumé

Cette étude vise à cartographier les habitats de nidification du Vanneau huppé et d'analyser l'évolution récente de la population nicheuse de l'espèce. Les données sont disponibles dès 1991 pour la basse vallée où la tendance à long terme (1991-2026) indique une diminution de -72,2% du nombre de couples. 2026 fournit un effectif de couples très bas avec au total 32 couples recensés sur le territoire de suivi. Il est l'un des plus bas jamais enregistré notamment en basse vallée et au marais de Ponthoile qui n'en compte qu'un seul. Des tests statistiques sur les données de cette saison suggèrent que les couples priorisent des habitats en bordure directe de plans d'eau et où l'intensité de pâturage est inférieure à 1 UGB/ha ou au-delà de 2 UGB/ha. Le déclin des couples nicheurs ne peut être contré que par la mise en place d'une gestion appropriée des habitats sélectionnés par les couples pour la nidification.

Introduction

La population de Vanneau huppé (*Vanel-
lus vanellus*) nicheur en France tend à la
diminution. Ce phénomène serait lié à une
gestion défavorable des habitats (TRIPLET
et al., 2004). Le Vanneau huppé utilise des
milieux ouverts à végétation rase et peu
dense jusqu'à ce que la végétation dé-
passe la quinzaine voire seulement la di-
zaine de centimètres (Cahier d'habitat Na-
tura, 2000). On le trouve par conséquent
sur des prairies extensives, des zones de
culture, au bord des étangs etc. Lors de
la période de reproduction, l'humidité du
sol et la taille de la végétation sont des
facteurs déterminant sa présence et le
développement des jeunes nidifuges. Le
Vanneau huppé est souvent révélateur de
l'état des prairies humides grâce à sa po-
sition dans la chaîne trophique (SABATIER,
2010 ; SABATIER et al., 2010 ; BARBOTTIN et
al., 2011).

En Plaine Maritime Picarde, quatre zones
font l'objet de suivis annuels des effectifs
nicheurs depuis 2013. Les résultats des
suivis précédents concluent que :

- des prairies propriétés du Conserva-
toire de l'Espace Littoral ou bénéfi-
ciant de mesures agri-environnemen-
tales (fauche des refus de pâturage)
sont plus favorables aux couples ni-
cheurs que les prairies sans mesures et
cela détermine les effectifs nicheurs et
les taux de survie (TRIPLET et al., 1997,
2004) ;
- Un chargement en bétail trop faible
mène à une végétation trop haute pour
être favorable à la nidification (PERSON
et al., 2018) ;
- La prédation joue également un rôle
important dans le succès des nids à
l'éclosion (VASNIER, 2025).

Le suivi annuel fait apparaître que les ef-
fectifs locaux tendent cependant à la di-
minution. La présente étude tente d'en
expliquer les raisons.

Méthodes d'études

Chaque site a été prospecté au moins une
fois par semaine entre le 12 mai et le 24 juil-
let 2026. Le Vanneau huppé est facilement
repérable par son plumage, son vol spéci-
fique et son attitude territoriale. Les signes
qu'un couple de Vanneau huppé est canton-
né (qu'il établit un territoire pour se repro-
duire), sont multiples : parades nuptiales,
comportement territorial à l'approche de
prédateurs, lancement de cris d'alerte ou
simulation d'aile blessée. À partir du critère
de nidification probable, on peut établir que
le couple est cantonné. Généralement, un
individu surveille à proximité du nid quand
l'autre couve. Les Vanneaux huppés se rem-
placent aux heures chaudes et construisent
leur nid en frottant leur torse contre le sol.

Les habitats retenus pour cette étude sont
les suivants :

- les prairies « sèches » : prairies dont le
sol est non saturé en eau ;
- les prairies humides : l'eau est présente
ou affleure sur plus de 50 % de la sur-
face ;
- les jonchaies : milieux prairiaux où les
joncs recouvrent plus de 30% de la sur-
face ;
- les roselières ;
- les parcelles agricoles (avec le type de
culture).

Les joncs ont une forte croissance et sont
peu consommés par les bovins et les équins.
Leur hauteur réduit le champ de vision des
Vanneaux huppés, ce qui les oriente poten-
tiellement vers d'autres sites de nidification.

Sur chacun des sites de suivi (**Figure 1**), les
milieux sont cartographiés visuellement et
à l'aide de Google Map. Les données sont
ensuite retranscrites sur QGIS. À la surface
totale de chacun de ces milieux est associé
le nombre de couples nicheurs, probables
et certains, qui y résident. Cela est fait sur
chaque site et sur l'ensemble du territoire
d'étude. Des zones dites « tampon » de

10 m, 20 m et 30 m ont été délimitées autour des plans d'eau. Cette bordure est considérée comme un habitat de prairie humide.

Les hauteurs de végétations sont catégorisées arbitrairement en tenant compte de ce qui a été mentionné précédemment et des strates rencontrées sur le terrain :

- FA : < 10 cm
- I- : 10 cm – 30 cm
- I : 30 cm – 50 cm
- I+ : 50 cm – 70 cm
- FO : > 70 cm

La taille des végétaux est mesurée à l'aide d'un mètre. Lorsque ce n'est pas possible (en raison de l'impossibilité d'entrer sur les parcelles), elle est estimée visuellement. On retient la hauteur de végétation des végétaux qui occupent plus de 50 % de la surface de la parcelle. La hauteur globale de végétation d'une parcelle est approximée à la taille d'une plante choisie car représentant visuellement la hauteur moyenne de toutes les autres plantes de cette même strate.

Les strates végétales sont cartographiées sur QGIS et les couples nicheurs sont représentés par des points, ce qui permet de connaître la hauteur de la végétation qu'ils fréquentent.



Figure 1. Les différents sites de suivi (Source : IGN Ortho HR), voir légende des lettres dans le **Tableau 1**.

Sur chaque parcelle délimitée d'une clôture, le nombre de bovins et d'équins est estimé visuellement. L'UGB est calculé en tenant compte de la surface et de l'effectif de bétail, d'après la formule suivante : $UGB\ Totale = [(Nb\ Bovins) \times coefficient\ (bovin) + (Nb\ \text{équins}) \times coefficient\ (\text{équin})] / Surface\ Parcelle$. Pour le calcul de l'UGB, le coefficient bovin et équin est de 1, les animaux étant d'âge adulte pour la plupart.

Résultats

Population nicheuse de 2026

L'effectif 2026 est plus bas que celui des années précédentes. Les données ne sont comparables que pour la Basse Vallée de la Somme où l'effectif était en moyenne de 58 couples entre 1991 et 2024, contre seulement 18 en 2026 (**Tableau 1**).

Choix d'habitat pour la nidification

Le territoire de suivi est essentiellement composé de prairies humides asséchées, compte tenu du déficit en eau (**Figure 2**).

L'étude statistique fondée sur le jeu de données (**Tableau 2**) permet d'identifier les habitats les plus favorables à l'installation des couples. La méthode Monte-Carlo (test exact) est privilégiée au test χ^2 classique. L'hypothèse est que la distribution des oiseaux est aléatoire et qu'elle se fait proportionnellement à la surface de chaque habitat. Cette comparaison théo-

Tableau 1. Effectifs des couples nicheurs probables (NP) et certains (NC) par site.

Site	NP	NC	TOTAL
Marais du Crotoy (A)	4	1	5
Marais de Ponthoile (B)	1	0	1
Marais des 400 coups (C)	5	3	8
Basse vallée (D)	15	3	18
TOTAUX	25	7	32

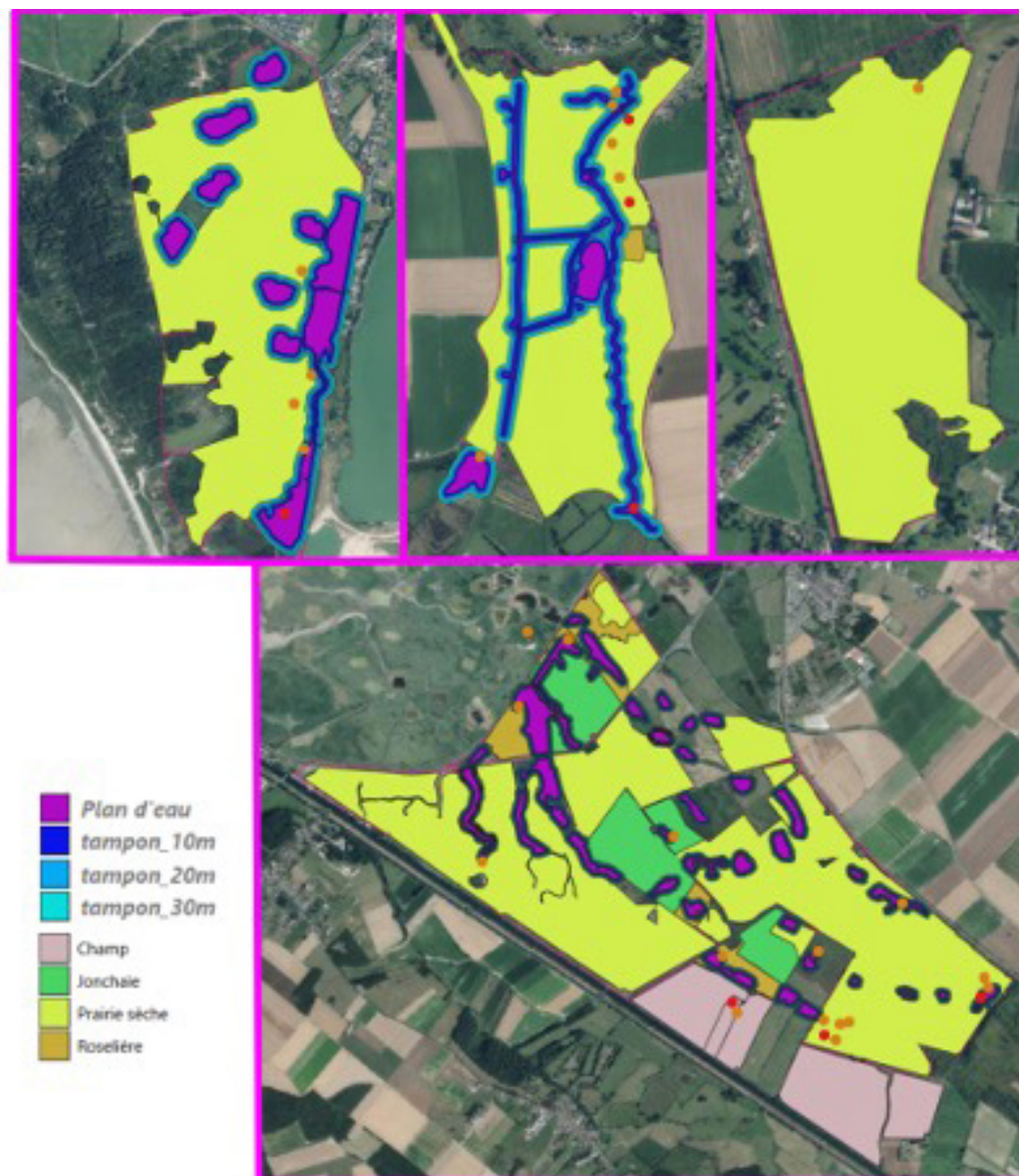


Figure 2.

Sites de suivi et couples nicheurs probables (en orange) et certains (en rouge) de Vanneaux huppés.

rique n'est fiable que si les effectifs sont supérieurs ou égaux à 5 dans chaque catégorie. Les effectifs sont insuffisants dans cette étude, même en confondant les couples nicheurs probables (NP) et certains (NC). Une simulation de 200 000 fois une répartition aléatoire de 32 couples entre les 7 habitats a donc été réalisée en respectant les proportions de surface. C'est le principe de la méthode de Monte Carlo, qui s'appuie sur le test χ^2 : pour avoir des données suffisantes, ce test n'est pas calculé une fois mais simulé 200 000 fois.

La proportion de surface est le ratio de la surface de l'habitat sur celle du territoire

de suivi. Le nombre de degrés de liberté (ddl) correspond au nombre de catégories d'habitats (7 ici) retenus auquel on soustrait 1. Les plans d'eau (PO), d'une surface de 60,02 ha, ne sont pas retenus car ils ne constituent pas un habitat possible pour la nidification. En sommant les variables aléatoires χ_i^2 associées à chaque habitat, on obtient la valeur finale :

$$\chi^2 = \sum_i \chi_i^2 = \sum_i \frac{(O_i - A_i)^2}{A_i}$$

O_i correspond à l'effectif observé et A_i qui est l'effectif attendu se calcule de la ma-

nière suivante : Effectif attendu dans l'habitat i (A_i) = (Surface de i / Surface totale) $\times$ Nombre total de couples. À partir de cette valeur, on peut déterminer le rapport R :

$$R = \frac{\text{Nombre de couples observés}}{\text{Nombre de couples attendus}}$$

Ce ratio est comparé à des bornes statistiques standards (1,5 et 0,67). Si le ratio est supérieur à 1,5, les couples de Vanneaux huppés choisissent préférentiellement cet habitat : les conditions du milieu seraient plus favorables à la reproduction. S'il est compris entre 0,67 et 1,5, les couples n'ont pas d'attraction particulière ou de rejet de l'habitat (neutre). S'il est inférieur à 0,67, l'habitat est évité ou non choisi pour la nidification. L'enjeu est d'analyser les sites pour tenter d'expliquer pourquoi un habitat serait plus privilégié qu'un autre par les couples nicheurs.

Le test χ^2 exact est hautement significatif ($\chi^2 = 123,01$, $P < 0,0001$, estimé sur 200 000 simulations). Les couples nicheurs ne sont pas répartis aléatoirement par rapport à la disponibilité des habitats. La zone 10 m est massivement surreprésentée ($R = 9,54$). Elle concentre 15 des 32 couples observés (47 %) sur seulement 4,9 % de la surface utile totale. Cet habitat de bordure immédiate de zone humide constitue l'habitat préférentiel pour la reproduction. La zone 10 m ressort comme l'habitat au ratio le plus élevé sur 3 des sites (marais du Crotoy, des 400 coups, et Basse vallée). Ce constat confirme le résultat global, bien qu'il ne se substitue pas à un test par site. Il s'explique par l'assèchement fort des prairies humides de cette année.

Les habitats de jonchaie, de roselière et la zone 30 m n'accueillent aucun couple bien que leurs surfaces ne soient pas né-

Tableau 2.

Résultats des tests statistiques de l'effet du type d'habitat sur la répartition des couples nicheurs.

Total couples (NP+NC)		χ^2 (statistique)	ddl (nombre de degrés de liberté)		Résultat		
32		123,01	6		p exact < 0,0001 (significatif)		

Type d'habitat	Surface (ha)	Proportion de surface (en %)	N couples attendus	Nbre NP	N couples observés	R	Statut
Prairie sèche	540,88	63,84	20,43	10	13	0,64	▼ Sous-représenté
Champ	85,20	10,06	3,22	1	2	0,62	▼ Sous-représenté
Jonchaie	60,06	7,09	2,27	0	0	–	– Absent
Zone 30m	53,29	6,29	2,01	0	0	–	– Absent
Zone 20m	43,28	5,11	1,63	2	2	1,22	= Neutre
Zone 10m	41,65	4,92	1,57	12	15	9,54	▲ Surreprésenté
Roselière	22,93	2,71	0,87	0	0	–	– Absent

Légende :

Symbole	Signification
▲ Surreprésenté	$R > 1,5$: habitat choisi positivement
= Neutre	$0,67 < R < 1,5$: utilisation proportionnelle
▼ Sous-représenté	$R < 0,67$: habitat évité ou sous-utilisé
– Absent	0 couple observé dans cet habitat

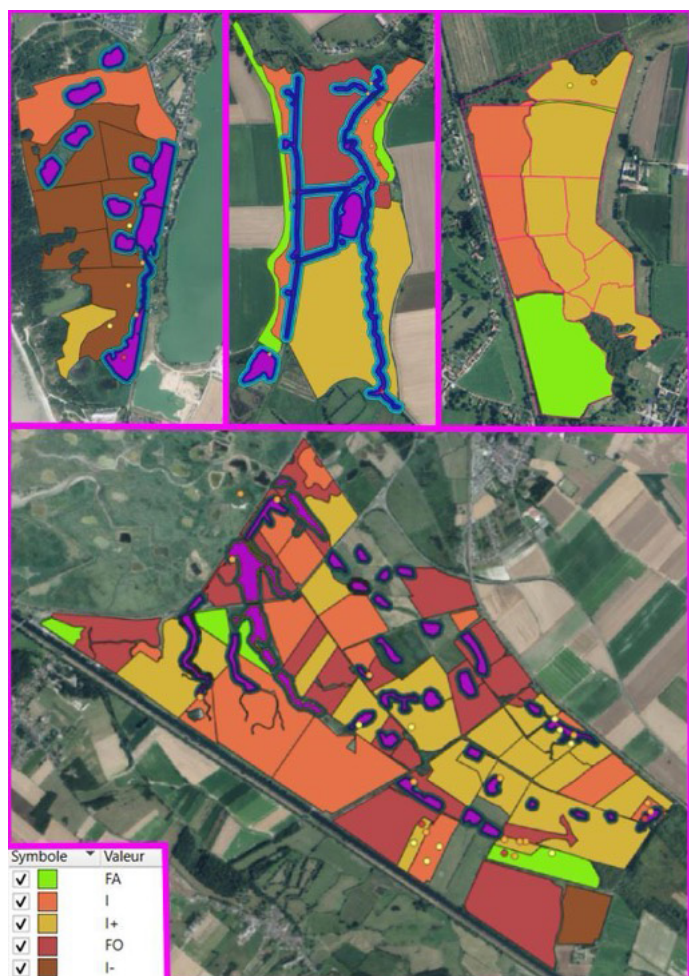


Figure 3.

Les 5 strates végétales localisées sur les sites de suivi / localisation des couples nicheurs probables (en orange) et certains (en rouge) de Vanneaux huppés.

gligeables. Les prairies sèches accueillent moins de couples qu'attendu. La zone 20 m est la seule catégorie neutre.

Choix de strates végétales pour la nidification

La cartographie des strates végétales (Figure 3) permet de calculer leur surface. Ces strates sont regroupées indépendamment des sites de suivi. La méthode Monte Carlo appliquée à ce jeu de données permet ainsi de tester l'effet de la hauteur de la végétation sur la répartition des couples nicheurs (Tableau 3). Les valeurs des tableaux sont déterminées de la même manière que dans l'étude sur l'effet de l'habitat. La répartition des couples nicheurs n'est pas aléatoire par rapport aux strates végétales disponibles ($\chi^2 = 20,72$, p exact $< 0,001$, estimé sur 200 000 simulations). La strate de végétation très basse (FA) est nettement surreprésentée (ratio de 3,53). Bien qu'elle ne couvre que 5,3 % de la surface totale du territoire, elle accueille 6 des 32 couples (19 %). La strate I- est également surreprésentée (ratio 1,80). La strate de végétation haute (FO) est quant à elle nettement sous-représentée. Occupant 27 % de la surface, elle n'accueille qu'un seul couple sur 32 (ratio = 0,11). Les

Tableau 3. Résultats du test de l'effet des strates végétales.

Total couples (NP+NC)	χ^2 (statistique)	ddl (nombre de degrés de liberté)	Résultat
32	20,72	4	p exact = 0,0009 (significatif)

Strate végétale	Surface (ha)	Proportion de surface (en %)	N couples attendus	Nbre NP	N couples observés	R	Statut
FO	220,01	27,20	8,70	1	1	0,11	▼ Sous-représenté
I+	269,15	33,28	10,65	7	9	0,85	= Neutre
I	206,55	25,54	8,17	8	11	1,35	= Neutre
I-	70,11	8,67	2,77	4	5	1,80	▲ Surreprésenté
FA	42,96	5,31	1,70	5	6	3,53	▲ Surreprésenté

strates intermédiaires (I et I+) montrent des effectifs proches de ceux attendus. Ces résultats semblent cohérents avec les exigences écologiques de l'espèce, qui niche à même le sol et en milieu ouvert. Les couverts végétaux hauts sont évités pour permettre aux couples de rester vigilants. L'effet de la hauteur de végétation est réel mais plus modéré que l'effet du type d'habitat.

Pâturage et répartition des couples nicheurs

La surface totale de territoire pâturé est de 579,95 ha. La surface non pâturée est de 327,44 ha. Sur les 32 couples nicheurs recensés, 8 ne sont pas présents en zone pâturée. La catégorisation des pressions de pâturage (**Tableau 4**) permet de déterminer le seuil (UGB/ha) le plus propice à l'installation des couples. L'objectif est,

dans un second temps, de déterminer si la présence ou l'absence de pâturage influence la nidification (via la méthode de Monte Carlo). Le nombre de couples attendus (**Tableau 5**) est calculé de la même manière que précédemment sur l'effet de l'habitat et des strates végétales.

Les parcelles avec couples présentent un UGB/ha moyen égal à 1,09 et une médiane est de 0,96. Sur les zones sans couple, l'UGB/ha moyen est égal à 2,02 et

Tableau 4 : Synthèse des données de pâturage (UGB, surface, nombre de couples)

Surface (ha)	UGB/ha	Nbre couples
103,02	0,39	8
101,57	0,68	5
2,63	1,14	3
13,63	1,47	2
148,61	0,23 - 2,18	6
210,50	0,73 - 3,93	0

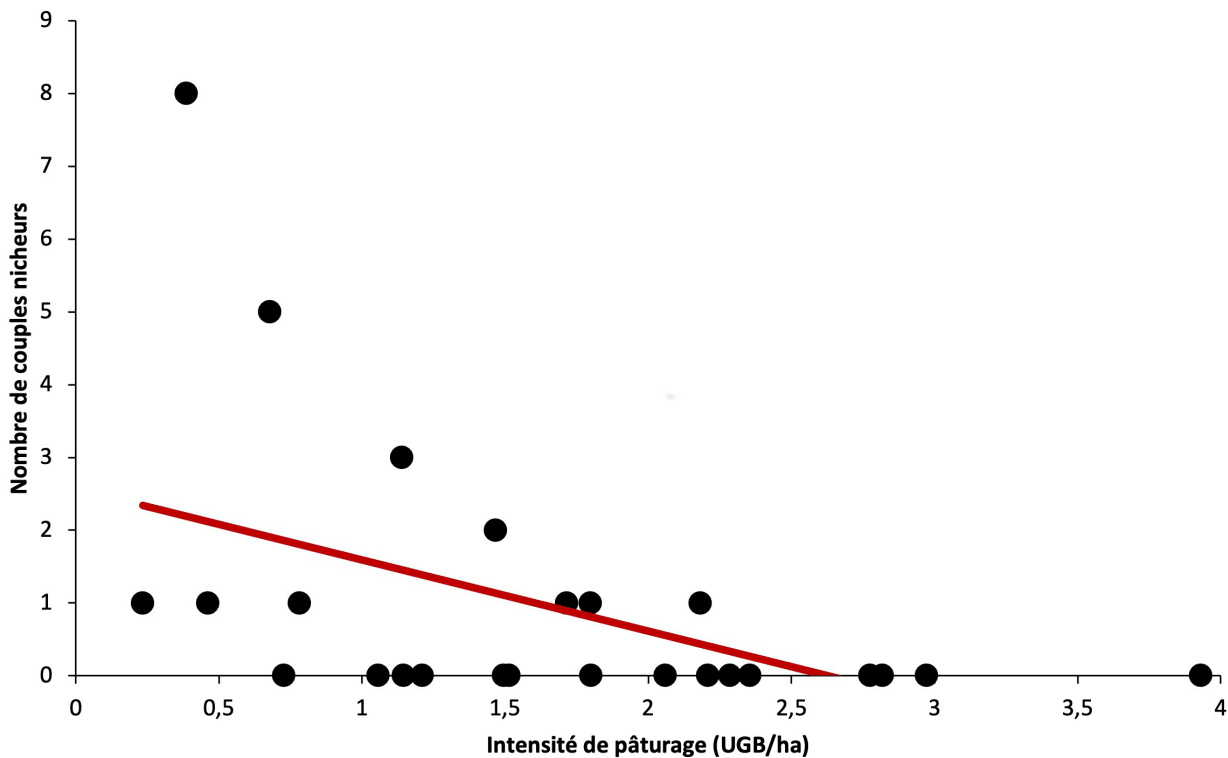


Figure 4 :
Relation entre effectif de couples nicheurs et intensité de pâturage (n=25)

Tableau 5 :
Synthèse des données de pâturage (UGB, surface, nombre de couples)

Zone	Surface	% Surface	Couples observés	Couples attendus
Pâturée	579,95 ha	63,9 %	24	20,45
Non pâturée	327,44 ha	36,1 %	8	11,55

la médiane est de 2,06. Le test de Spearman montre que l'essentiel des couples est concentré au-dessous de 1 UGB/ha et au-delà de 2 UGB/ha. Les deux sites qui accueillent 54 % des couples (en zone pâturée) sont ceux soumis à la pression de pâturage la plus basse. En effet le marais des 400 coups présente une valeur de 0,39 UGB/ha avec 8 couples de Vanneaux huppés. 5 couples se trouvent dans le marais du Crotoy avec un UGB de 0,68 UGB/ha. Le test Monte Carlo sur l'effet de la présence ou de l'absence de pâturage sur la répartition des couples nicheurs n'est pas significatif ($\chi^2 = 1,71$, $p = 0,19$; Monte Carlo $p = 0,20$). Le fait qu'une parcelle soit pâturée ou non ne suffit pas à expliquer la répartition des couples. En revanche, l'intensité de pâturage mesurée par l'UGB sur les 25 zones a un effet significatif et négatif ($r_{\text{Spearman}} = -0,573$, $p = 0,0027$; **Figure 4**).

Une pression de pâturage forte semble donc associée à moins de couples nicheurs, même si le pâturage en lui-même n'exclut pas la présence de Vanneaux huppés. Ce résultat contraste très fortement avec les données acquises jusqu'à présent sur le site. Ainsi, TRIplet et al. (1997) indiquaient que la pression de pâturage optimale était de 2 UGB/ha, mais à une époque où le nombre de couples étudiés s'élevait à 204. Dans le cas présent, l'effectif de bovins et de chevaux a été considéré à un moment précis. Peut-être n'est-il pas l'effectif réel la majorité du temps. Parfois, le troupeau est délocalisé sur d'autres parcelles, voire divisé en plusieurs groupes pâturant à des endroits différents. De plus, la formule d'UGB utilisée ici est instantanée et ne prend pas en

compte la durée et la fréquence de pâturage sur une parcelle donnée.

Dynamique interannuelle des populations nicheuses

Les données relatives aux couples nicheurs de Vanneau huppé de 2026 sont comparées avec celles des années précédentes. L'objectif est de savoir comment la population nicheuse de l'espèce fluctue sur les sites considérés.

La **Figure 5** présente l'évolution du nombre de couples nicheurs en Basse Vallée de la Somme. Les données plus anciennes sont extraites de la synthèse de SUEUR et TRIplet (2026). Le **Tableau 6** fournit les différences, en pourcentage entre les années.

L'effectif nicheur a fortement chuté, de 58,3 % au marais du Crotoy (depuis 2024) et de 64,0 % en basse vallée (depuis 2022). Grâce aux données plus anciennes sur la basse vallée, on peut mettre en avant deux tendances. La tendance long terme (1991-2026) montre un déclin de -72,2 % et celle à court terme (2016-2026) fournit une perte de -74,6%. La tendance à la diminution est donc bien marquée, que ce soit à court ou à long terme. La remontée en 2013 a été attribuée à une occupation du site par des couples bloqués sur place en raison des conditions météorologiques défavorables plus au nord de la France, plutôt qu'à une augmentation des effectifs locaux (TRIplet & SUEUR, 2024).

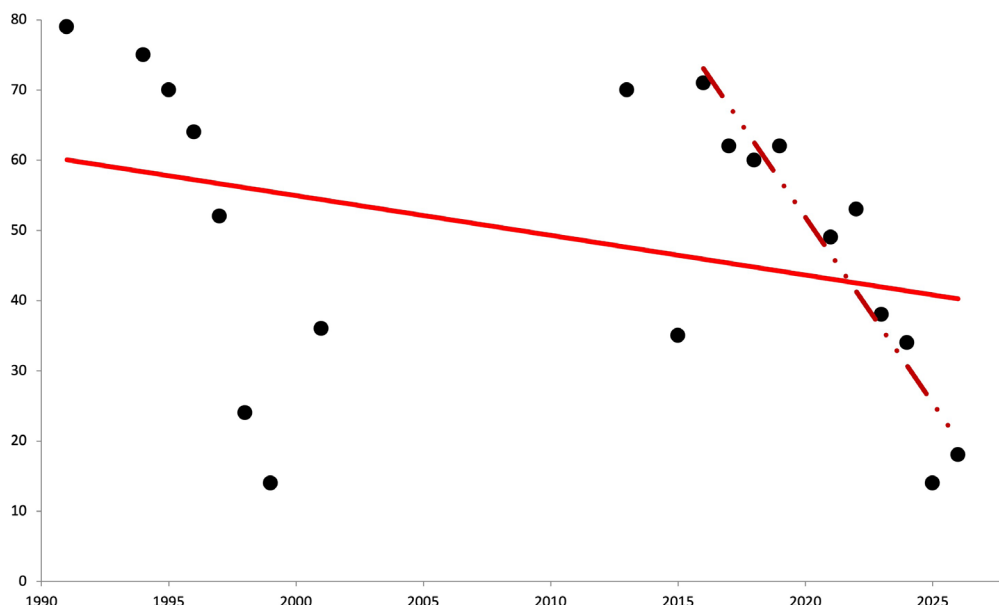


Figure 5.

Évolution du nombre de couples nicheurs par site entre 1991 et 2026 (tendance en trait plein) et entre 2016 et 2026 (tendance en trait discontinu)

Tableau 6. Synthèse de l'évolution de la population nicheuse de Vanneau huppé par site entre 2022 et 2026 et entre 2025 et 2026, par site.

Site	Tendance 2022 →2026 (basse vallée) Tendance 2024→2026 (Crotoy)	Variation 2025 →2026	Tendance (1991–2016)	Tendance long terme (1991–2026)	Tendance récente (2016–2026)
Marais du Crotoy	-58,3%	-16,7%	-	-	-
Basse vallée	-64,0%	+28,6%	-10,1%	-72,2%	-74,6%
Marais de Ponthoile	-	-83,3%	-	-	-
Marais des 400 coups	-	0,0%	-	-	-

Par rapport à 2025, l'effectif continue de diminuer au Crotoy et s'effondre au marais de Ponthoile. Ce dernier a en effet perdu 83 % de ses couples depuis la dernière saison. Bien qu'il ait augmenté en basse vallée (+28,6 %) et soit stable au marais des 400 coups, il reste l'un des plus bas jamais enregistrés sur ces sites.

Discussion

Les résultats de l'étude doivent être pris avec recul au vu des limites rencontrées. La délimitation des milieux est en effet potentiellement biaisée car elle s'est faite visuellement, certaines zones n'étant pas accessibles car en propriétés privées.

La classification des milieux aurait pu être plus élargie et détaillée. Elle propose par exemple de considérer comme jonchaie les prairies dont la surface de joncs est supérieure à 30 %. Mais on aurait pu cartographier l'ensemble des espèces végétales présentes. Ainsi, notre classification ne prend par exemple pas en compte les prairies arborées pouvant être classées ainsi à partir d'un certain seuil de recouvrement par les arbres et les arbustes.

En fonction des conditions météorologiques, les zones humides peuvent être plus ou moins asséchées pendant la période de reproduction. On aurait pu tenter d'évaluer ce taux de sécheresse sur cette saison 2026.

Il aurait pu être intéressant de mesurer la distance des couples à d'autres éléments du paysage, naturels ou anthropisés (haies, chemins, maisons...) tout comme l'avaient fait TRIplet et al. (1997).

Les mesures ont été réalisées sur une semaine de juin. Elles ne correspondent donc pas à des moyennes de strates sur toute la saison de reproduction. L'approximation des hauteurs des végétaux, lorsque ceux-ci ne sont pas mesurables, constitue un biais. Quand la mesure (à l'aide d'un mètre) est possible, il faudrait envisager de la faire sur plusieurs échantillons localisés à des endroits différents sur la parcelle.

La classification des strates aurait pu être plus précise sur les valeurs basses. Le découpage se fait à < 10 cm et 10 cm-30 cm. Il aurait été intéressant de le subdiviser à < 10 cm, 10-15 cm et 15-30 cm. Toutefois, plus les intervalles sont faibles, plus l'estimation visuelle est difficile.

En comparant le Tableau 3 au Tableau 2, on observe que la surface des habitats (hors plans d'eau) est de 847,29 ha alors que celle des strates végétales est de 808,78 ha. Ces découpages différents sont pourtant censés couvrir le même

territoire. L'écart de 38,5 ha reste faible (4,5%) mais non négligeable. Il peut s'expliquer par des arrondis de cartographie, des espaces pas exactement délimités.

Pour le calcul de l'UGB, le coefficient bovin et équin pris à chaque fois est de 1, les animaux étant d'âge adulte pour la plupart. Ce qui est calculé est donc plus une densité de têtes par hectare qu'un UGB.

Enfin, le test binaire (présence / absence de pâturage) ne s'appuie que sur 2 catégories et 32 couples au total. Les chances de détecter un effet, même s'il existe réellement, sont faibles. On ne peut donc pas en conclure que le pâturage n'a pas d'effet.

Conclusion

L'objectif de cette étude était de suivre la nidification du Vanneau huppé pendant cette saison de reproduction 2026. L'approche a été d'expliquer la répartition des couples. Pour cela, deux hypothèses ont émergé : le biotope (hauteur de végétation et type d'habitat) et le mode de gestion des prairies influencent les couples dans leur choix de site pour la nidification. À partir de jeux de données renseignés par des observations et des mesures sur le terrain, des tests statistiques ont permis de valider ou d'infirmer ces hypothèses, bien qu'il faille les prendre avec recul.

Le type d'habitat et la hauteur de végétation apparaissent comme de réels facteurs influençant la répartition des couples. On trouve ces derniers préférentiellement en bordure directe de plans d'eau (à moins de 10 m) et dans une végétation inférieure à 10 cm. Ce constat suggère de gérer les mares et leur environnement direct et d'entretenir les parcelles couvertes de joncs, ne serait-ce que par une fauche estivale qui permet une faible hauteur au printemps suivant. De moins en moins de

parcelles sont ainsi fauchés, y compris sur des terrains devant bénéficier d'une gestion écologique, ce qui va conduire à l'effondrement continu des effectifs nicheurs de Vanneaux huppés.

La présence ou non de pâturage ne permet pas d'expliquer la répartition des couples nicheurs. Toutefois, le peu de couples nicheurs cette année rend cette conclusion peu fiable. Les couples s'établissent sur les parcelles où la pression de pâturage est soit sous 1 UGB/ha soit au-delà de 2 UGB/ha environ. Bien que le test soit significatif, il faut prendre les résultats avec précaution. La mise en relation avec d'autres études est nécessaire. Une charge en bétail de 2 UGB/ha environ a un effet sur la densité de Vanneaux huppés, notamment en Basse Vallée de la Somme (TRIPLET *et al.*, 1997). La méthode de construction et d'analyse des jeux de données sur le pâturage diffère probablement pour ces deux études qui concernent cependant les mêmes sites. L'analyse de l'habitat, des strates végétales et du pâturage offre une clé de compréhension du biotope que choisit le Vanneau huppé pour se reproduire. D'autres facteurs pourraient être étudiés, comme la qualité du sol, les densités d'invertébrés disponibles et les risques de prédation (VASNIER, 2025).

Les conditions météorologiques 2026 étaient assez contrastées : de fortes pluies en mai suivies de multiples vagues de chaleur. L'assèchement des milieux humides qui en a résulté a probablement été impactant pour la reproduction. Les quatre sites sont assez proches géographiquement : ils sont soumis à des conditions météorologiques similaires. Il est donc surprenant de constater une chute aussi brutale au marais de Ponthoile. Toutefois sur l'ensemble du territoire de suivi, il semble que ce site soit le moins humide, ce qui peut peut-être expliquer en partie cet effondrement.

Notes

Note 1 : L'essentiel de ce travail est extrait d'un mémoire référencé : CATENNE L. (2026) *Suivi de la nidification du Vanneau huppé Vanellus vanellus en Baie de Somme*. Rapport de mémoire de Master 1. Institut Agro Angers, Angers.

Note 2 : Ce rapport a été assisté par l'intelligence artificielle Claude (Anthropic) pour la réalisation des tests statistiques.



BARBOTTIN A., MAKOWSKI D. & TICHIT M. 2011. Évaluer les indicateurs agro-environnementaux, vers un compromis entre coût et précision. FaçSADe. Résultats des recherches du département Inra-Sad, n° 34.

BENSETTITI F. (COORD.), 2001-2005. *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.* Paris : La Documentation française / Muséum national d'Histoire naturelle, 7 tomes (11 vol.).

PERSON L., FRANQUIN M. ET TRIPLET P. 2018 Relations entre reproduction du Vanneau huppé *Vanellus vanellus* et pratiques agro-environnementales en Plaine Maritime Picarde. *Alauda* 86 : 1-8.

SABATIER R., GRENE P., LEGER F., DOYEN L. & TICHIT M. 2010 Concilier à long terme performances productive et écologique, un modèle de co-viabilité pâturage, oiseaux prairiaux en marais. FaçSADe, Résultats des recherches du département Inra-Sad, n° 30.

TRIPLET P. ET SUEUR F. 2024 Une raison possible de l'augmentation de l'effectif nicheur de Vanneau huppé *Vanellus vanellus* en Basse vallée de la Somme. *Alauda* 92 : 265-266.

TRIPLET P., DURANT J. & BACQUET S. 1997. Reproduction du Vanneau huppé et pratiques agricoles : caractéristiques des sites utilisés en plaine maritime Picarde. *Alauda*, 65 : 121-129.

TRIPLET P., URBAN M., ERLINGER D., SOURNIA A. & SUEUR F. 2004. Vanneau huppé *Vanellus vanellus* et élevage : résultats de dix années de suivi en basse vallée de la Somme (Somme). *Alauda* 72 : 221-226.

VANIER C. 2025 Suivi de la nidification du Vanneau huppé. ULCO, FDC 80, 25 p.

Pour citer cet article :

CATENNE, L., DILLY N. & TRIPLET P. 2026. Rôle de la structure de la végétation dans la distribution des effectifs nicheurs de Vanneaux huppés *Vanellus vanellus* en Plaine maritime picarde
Plume de Naturalistes 10 : 267-278.

Pour télécharger tous les articles
de Plume de Naturalistes:
www.plume-de-naturalistes.fr

ISSN 2607-0510